

ALMANAC POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—Son Excellence le Gouverneur Général s'est rendue hier P. M., avec le cérémonial ordinaire, à la chambre du Conseil législatif et, après avoir requis la présence des Membres de l'Assemblée législative, il a ouvert la 2ème session du 8ème Parlement provincial.

Etats du Nord.—Une dépêche reçue de Washington tend à dire qu'un M. G. Germain, de Québec, aurait offert de vendre au Gouvernement américain, deux *Steamers*, à hélice et en fer, pour la jolie somme de \$ 110,000 chacun, le tout devant être payé en or ? ? ? ?

On écrit de New-York qu'une allocation de 2 millions de piastres a été votée le 2 courant par les superviseurs de ce comté pour être donnée en prime aux volontaires. Ils comptent que la conscription du 8 mars prochain donnera environ 8,000 hommes dans leur conscription.

Etats-Confédérés.—Aux termes d'une résolution récemment passée dans le Congrès du Sud, la circulation du papier monnaie du Nord demeure interdite dans les Etats-Confédérés. Tout individu trouvé coupable d'avoir trafiqué contrairement à cette dernière loi, sera passible d'une amende variant de \$500 à \$2,000 et d'un emprisonnement de trois mois à trois ans.

Il paraît que, grâce à la nouvelle loi de conscription adoptée par le Sud, l'armée confédérée n'a jamais été si nombreuse qu'aujourd'hui.

On dit que l'armée de Lee, comptera bientôt 90,000 hommes; la conscription lui en fournissant 45,000 d'un seul coup.

EUROPE.

France.—Le projet de budget pour 1865 a été soumis au corps législatif. Les dépenses ordinaires sont évaluées à 1,797,250,000 de francs, soit 21,000,000 de plus qu'en 1864. Les recettes sont estimées à 1,799,750,000 frs.

L'adresse a été adoptée par 324 voix contre 12.

Italie.—Mgr. Caccia, administrateur du diocèse de Milan, vient d'être enlevé par des gendarmes piémontais et conduit à Turin.

Le 14 janvier, la police a mis la main, à Milan, sur un des agents principaux du parti mazzinien, le nommé Stampa. On a saisi au domicile de cet individu des papiers relatifs aux projets du parti qui voulait essayer un mouvement en Vénétie.

Sous la date du 18 janvier, on écrit de

Rome qu'une députation de trois cents catholiques de tous pays, a présenté à N. S. le Pape une adresse de fidélité et de dévouement au Saint-Siège, en protestant contre les usurpations sacrilèges. Pie. IX a déclaré qu'il veut laisser intact à ses successeurs le patrimoine de l'Eglise; qu'il n'acceptera par conséquent aucun arrangement ou traité contraire à ce but, et qu'il a confiance, non dans la force des armes, mais dans la Providence, protectrice de la justice.

Il y a eu, à Rome, quelques arrestations politiques. La police aurait saisi des lettres de Garibaldi.

Danemark.—La question danoise demeure sans changements. On craint moins la guerre, quoique les troupes prussiennes continuent à avancer, et que leurs commandants aient demandé l'évacuation du Schleswig par les Danois.

On dit que l'Autriche et la Prusse ont assuré à l'Angleterre et à la France qu'elles n'avaient point l'intention d'attaquer l'intégrité du Danemark, mais seulement de le forcer à donner effet à leurs suggestions.

Une alliance est conclue, paraît-il, entre le Danemark et la Suède.

Pologne.—L'insurrection polonaise se maintient toujours avec succès dans les palatinats de Lublin, de Kalich et de Cracovie.

Le Morning Post publie une liste des personnes fusillées ou pendues par les Russes depuis le commencement de l'insurrection jusqu'aux derniers jours de décembre dernier. Cette liste, qui n'est probablement pas complète, contient 122 noms. Dans ce nombre figurent 86 personnes dont l'état n'est pas désigné, 8 prêtres, 15 paysans et 13 ouvriers.

Autriche.—Un télégramme reçu de Vienne dit qu'il a été reçu une note danoise demandant que la marche des troupes fût suspendue pendant six semaines.

ASIE.

Japon.—Le taïcoun a décidé d'envoyer six jeunes gens en France et en Angleterre pour y faire leur éducation. Il veut, par là, faire entrer son pays dans une voie nouvelle, et au lieu de s'opposer à l'introduction des étrangers, établir avec l'Europe des rapports stables et réguliers.

DENIER DE ST. PIERRE.—Les sommes perçues pour le denier de St. Pierre pendant l'année 1863, s'élèvent à plus de 35,000,000 de francs.

ECOLE MILITAIRE DE QUEBEC.—Cette école s'ouvrira le 1er mars prochain.